



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## visites de personnalités étrangères

Question écrite n° 67451

### Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre des affaires étrangères de lui exposer les nécessités politiques et diplomatiques auxquelles a répondu la réception, à Paris et à deux reprises au cours de l'année 2000, de dirigeants taliban, et notamment l'entretien d'un haut fonctionnaire de son ministère avec le vice-ministre des affaires étrangères Abdur Rayman Zahed. Il lui demande également si d'autres dirigeants taliban ont été reçus en France depuis le début de la présente année.

### Texte de la réponse

Deux responsables du régime des Talibans ont été reçus au Quai d'Orsay. Le maulawi Abdul Rahman Zahid, premier vice-Ministre des affaires de l'Emirat islamique, est venu à Paris le 7 février 2000, après avoir été reçu en Allemagne et en Suisse. Le maulana Zahid a effectué une seconde visite le 14 septembre. Le mollah Abbas, ministre de la santé, est venu en France le 7 février dernier. Ces représentants, qui n'avaient pas été invités par le gouvernement français, ont eu, à leur demande, des contacts exclusivement techniques. A l'inverse, le commandant Ahmed Shah Massoud avait été reçu par le ministre des affaires étrangères et le ministre délégué à la coopération et à la Francophonie. Ces contacts n'avaient en rien modifié la nature des relations du gouvernement français avec les Talibans. La France s'était en effet toujours refusée à reconnaître leur régime lorsqu'ils étaient au pouvoir à Kaboul, ou à accéder à toute demande d'ouvrir un bureau de représentation. A l'époque, les organisations non gouvernementales françaises présentes en Afghanistan, qui avaient sollicité l'aide du gouvernement français pour obtenir une amélioration de leur conditions de travail dans ce pays, avaient été consultées à ce sujet. Elles avaient toutes souligné l'utilité de tels contacts avec les représentants du pouvoir effectif à Kaboul, tant pour la sécurité de leurs personnels présents sur le terrain que pour la mise en oeuvre de leurs programmes d'assistance en faveur d'une population confrontée à une crise humanitaire particulièrement grave. De plus ces entretiens avaient été également l'occasion de rappeler, avec la plus grande fermeté, les positions de la France sur des questions telles que le terrorisme, la drogue, les droits de l'Homme et, plus particulièrement, la condition des femmes. Le porte-parole du ministère des affaires étrangères a rendu compte de ces entretiens et du message que la France, à l'instar de la communauté internationale, souhaitait adresser aux Talibans dans le seul objectif de venir en aide au peuple afghan et aux organisations qui tentaient, non sans difficultés de tous ordres, de soulager ses épreuves.

### Données clés

**Auteur :** [M. Bruno Bourg-Broc](#)

**Circonscription :** Marne (4<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 67451

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 15 octobre 2001, page 5855

**Réponse publiée le** : 10 décembre 2001, page 7049